



Ecole de guitare Ibanez Quimper

KAPE MUSIC 23, cité de la ruche 29000 QUIMPER

Steven LEBERT : 06.29.44.81.26 / steven.lebert@orange.fr

Quentin CUILLANDRE : 06.71.51.53.30 / quentincuillandre@gmail.com

Mail pro : kape.music29@gmail.com

Site : www.guitare-quimper-stevenlebert.com/ / www.kape-music.com

FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025 - COURS & STAGES

A nous retourner dûment complétée et signée lors de l'inscription (avant le lundi 2 septembre 2024).

NOM : Prénom : Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

Pour les élèves mineurs : NOM du responsable légal :

Prénom :

N° téléphone : Portable(s) : E-mail :

N° téléphone : Portable(s) : E-mail :

INSCRIPTION POUR : cocher la case de votre choix :

FORMULE EN DUO (séances de 1h OU 1h30)				FORMULE EN INDIVIDUEL (séances de 1h)		FORMULES ENFANTS		PACK 4 cours LIBRES
1h / semaine	1h / 15 jours	1h30 / semaine	1h30 / 15 jours	1h / semaine	1h / 15 jours	30 min/semaine	45 min/semaine	4 cours
cours en binôme 1h / semaine 6 semaines stages libres + concert (facultatif) Engagement 10 mois	cours en binôme 1h / 15 jours 6 semaines stages libres + concert (facultatif) Engagement 10 mois	cours en binôme 1h30 / semaine 6 semaines stages libres + concert (facultatif) Engagement 10 mois	cours en binôme 1h30 / 15 jours 6 semaines stages libres + concert (facultatif) Engagement 10 mois	cours individuels 1 heure / semaine 6 semaines stages libres + concert (facultatif) Engagement 10 mois	cours individuels 1 heure / 15 jours 6 semaines stages libres + concert (facultatif) Engagement 10 mois	cours individuels 30 min / semaine 6 semaines stages libres + concert (facultatif) Engagement 10 mois	cours en binôme 45 min / semaine 6 semaines stages libres + concert (facultatif) Engagement 10 mois	cours individuels 1 heure Sans engagement
600 € Règlement : En 1 fois : 600 € Trimestriel : 200 € Mensuel : 60 €	390 € Règlement : En 1 fois : 390 € Trimestriel : 130 € Mensuel : 39 €	840 € Règlement : En 1 fois : 840 € Trimestriel : 280 € Mensuel : 84 €	510 € Règlement : En 1 fois : 510 € Trimestriel : 170 € Mensuel : 51 €	870 € Règlement : En 1 fois : 870 € Trimestriel : 290 € Mensuel : 87 €	540 € Règlement : En 1 fois : 540 € Trimestriel : 180 € Mensuel : 54 €	480 € Règlement : En 1 fois : 480 € Trimestriel : 160 € Mensuel : 48 €	450 € Règlement : En 1 fois : 450 € Trimestriel : 150 € Mensuel : 45 €	160 € Règlement : 1 fois : 160 € 2 fois : 80 €

Option Location matériel (pack électrique ou acoustique) (30 €/mois)

MODALITES DE PAIEMENT :

Le paiement se fera lors de l'inscription par chèques datés et collectés pour l'année complète. Le paiement pourra se faire également en espèces ou par virements bancaire. Les cours sont étalés de septembre 2024 à juin 2025 sur la base du calendrier scolaire de la zone B. **Tout forfait commencé est dû dans son intégralité.** Mode de règlement :

Chèque annuel Chèques trimestriels Chèques mensuels virement annuel virements trimestriels virements mensuels espèces

REGLEMENT INTERIEUR

- L'ensemble des chèques doit être donné à l'inscription. Possibilité de faire plusieurs chèques (notez à l'arrière vos dates de dépôt souhaitées). Tout forfait commencé est dû dans son intégralité.

- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés sauf circonstances particulières. Dans le cas où votre cours tomberait sur un jour férié, il pourra être reporté sous conditions particulières.

- En cas de fermeture de l'école pour causes exceptionnelles (travaux, intempéries, fermeture administrative pour cause sanitaire, etc.) les cours seront dispensés en visio ou autre alternative à distance.

- Les cours manqués ne seront pas rattrapés (sauf si le professeur est prévenu au moins 2 jours avant le cours). Les séances de rattrapage de cours se s'organiseront et se dérouleront selon les possibilités du professeur.

- L'école de musique se réserve le droit de ne plus accepter un élève, au cas où celui-ci manquerait gravement à l'éthique de l'école ou que ses absences répétées nuiraient à l'organisation et à l'emploi du temps de l'école.

- Les parents sont responsables de leurs enfants mineurs jusqu'à la prise en charge des élèves par le professeur pour la durée des cours. A leur charge de ne pas les laisser livrés à eux-mêmes au-delà de la durée de leur cours.

L'ELEVE (ou son responsable s'il est mineur)

- Autorise l'utilisation de l'image par l'école Oui Non,

Pour les outils pédagogiques et de communication utilisés par l'Ecole de Musique : affichages, publications, vidéo, site internet

- Autorise son enfant à quitter seul l'école après son cours, sans la présence d'un adulte Oui Non,

Je certifie avoir pris connaissance et accepté les tarifs et conditions 2024-2025 de KAPE MUSIC (23, cité de la ruche 29000 QUIMPER), ainsi que le règlement intérieur. L'inscription est définitive après règlement des cours conformément aux modalités de paiement précisées ci-dessus.

Signature du responsable légal : _____ En date du : _____

KAPE MUSIC - 23, cité de la ruche 29000 QUIMPER

- Ecole de guitare Steven Lebert - réseau écoles Nationales Ibanez, SIRET 830 520 573 00015 APE 8552Z

- Quentin CUILLANDRE - réseau des écoles Nationales Ibanez, SIRET 49797310700038 APE 8552Z